



Bertrand PANCHER  
Député de la Meuse  
Secrétaire de la Commission du Développement Durable  
et de l'Aménagement du Territoire

Paris, le 24 avril 2018

## La feuille de route de l'économie circulaire : Bertrand Pancher salue les objectifs ambitieux mais les moyens restent encore à concrétiser

*Après cinq mois de concertation et de réflexion, le Gouvernement a annoncé les 50 mesures de la feuille de route économie circulaire qui a pour objectif d'enclencher la transition vers moins de gaspillage et plus de recyclage.*

La sonnette d'alarme en matière d'écologie a été tirée depuis longtemps : nos ressources naturelles sont de plus en plus limitées et la quantité de nos déchets ne cesse de croître. La feuille de route économie circulaire dévoilée ce Lundi 23 avril était donc attendue depuis longtemps.

Un dialogue élargi avec l'ensemble des parties prenantes de l'économie durable a abouti à cinquante mesures qui semblent aller dans le bon sens : atteindre de 100 % de plastiques recyclés en 2025, réduire de 50 % des quantités de déchets non dangereux mis en décharge en 2025, ou créer de nouvelles filières (REP) dans les secteurs des loisirs, du bricolage et du jardin. *"Il faut saluer les objectifs ambitieux de feuille de route économie circulaire"* déclare Bertrand Pancher, Député de la Meuse spécialisé sur les questions de développement durable. Désormais, notre objectif commun est de sortir de l'époque « fabriquer, consommer, jeter » qui existe depuis des décennies pour entrer dans l'ère du développement durable dominé par une économie circulaire harmonisée sur tout le territoire français.

Ce catalogue de mesures très ambitieux est intéressant pour ancrer l'économie circulaire dans les habitudes mais les moyens doivent être mis en corrélation avec les objectifs annoncés. Selon le président de la Fnade, on aurait besoin d'investir 4,5 milliards d'euros sur 10 ans pour atteindre ces objectifs. Il faut donc se poser les bonnes questions : est-ce que toutes ces mesures vont être supportables que ce soit pour les consommateurs, les collectivités locales, ou encore les industriels ? En effet, certains acteurs économiques redoutent déjà l'apparition de nouveaux obstacles matériels et financiers. Les ressources nécessaires pour ce vaste plan de tri de déchets doivent être analysées et évaluées en amont. Selon Bertrand Pancher, il est important de travailler en faveur d'une réelle adéquation entre les objectifs - qui sont considérables - et les moyens possibles. Pour ce faire, il demande au Gouvernement de ne pas se limiter à ces cinquante mesures mais de proposer une loi au Parlement, qui sera étayée par des moyens s'appuyant sur une analyse d'impact.

Contact : Alice Gillet 06 43 49 86 39 - [Alice.Gillet@clb-an.fr](mailto:Alice.Gillet@clb-an.fr)